Mesures d'accompagnement		
Enjeu : Natura 2000		
<u>à l'échelle d'un secteur</u>		
Secteurs concernés : Territoires pour lesquels les DOCOB acceptent l'ouverture de carrières		
Points de vigilance	**Acteurs**	**Indicateur**
Définir explicitement dans les DOCOB la doctrine relative aux carrières	Gestionnaire N2000	Nb docob traitant les carrières / nb docob total
Respecter la doctrine relative aux carrières lorsqu'elle existe	Exploitants	
Capitaliser l'information soit : • Production données : étude d'impact fournit le périmètre en format SIG • Transmission des données : de l'étude d'impact à la DREAL sous couvert de l'instruction et de la DREAL au conservatoire des espaces naturels de Picardie sous couvert d'une convention d'échange de données • Capitalisation des données par le CENP • Retour d'expérience sur l'exploitation phasée et remise en état	Exploitant, DREAL, CENP BE	
<u>à l'échelle d'une exploitation dans le cadre d'une étude d'impact</u>		
Secteurs concernés :		
Points de vigilance	**Acteurs**	**Indicateur**
Volet « milieu naturel» de l'étude d'impact : - inventorier non seulement les espèces (faune, flore) mais aussi les habitats - adapter les groupes à inventorier et la période d'observation aux enjeux locaux - analyser les fonctionnalités - référencer précisément les données et études citées	Exploitant	
Etude d'incidence : - réaliser une étude d'incidence sur l'ensemble des sites n2000 dont la zone de sensibilité inclut l'exploitation	Exploitant	